
Rapport de stage de fin d'études

5^{ème} année DAE ITI 2018

Renforcer les sujets de l'innovation et du développement économique à Villes au Carré

Villes au Carré, *Centre de ressources en politique de la
ville et développement local en Centre-Val de Loire*
4 allée du plessis 37 000 Tours

Tutrice entreprise :
Cécile Dublanche
Directrice

Tuteur académique :
Abdelillah Hamdouch

Clémence Durif
IUT-ITI
2017-2018

Remerciements

Merci à toute l'équipe de Villes au Carré, Marie-Noëlle, Hélène, Hélène, Margaux et Maxence pour les moments passés ensemble et leur accompagnement.

Mes remerciements vont plus particulièrement à Cécile Dublanche tout d'abord pour m'avoir donné l'opportunité de faire ce stage et pour m'avoir encadrée tout au long des 6 mois. Merci également de m'avoir offert l'opportunité de participer à de nombreux évènements, ces échanges, ces rencontres ont beaucoup enrichi mes connaissances et mon savoir-être.

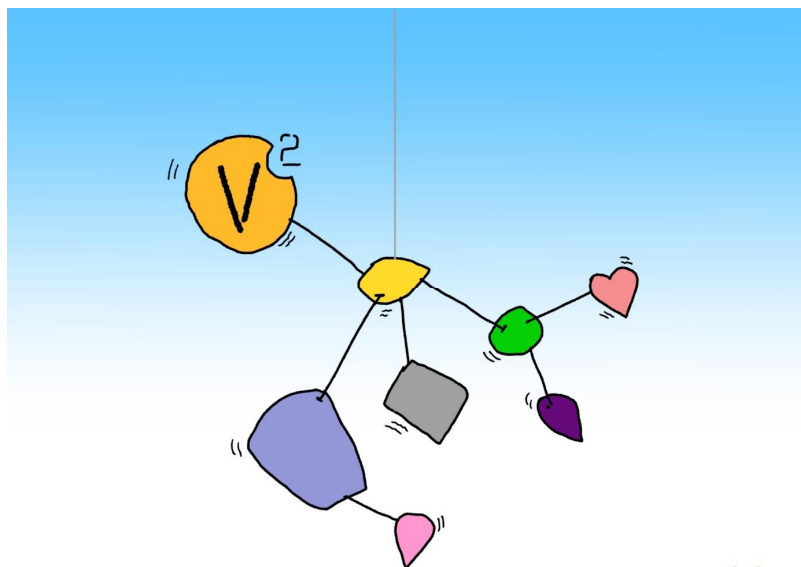


Figure 1 : Dessin de Eric Grelet lors de l'AG de V2 Mai 2018

Sommaire

Introduction	4
I. La structure d'accueil.....	5
Villes au Carré.....	5
Qu'est ce que la politique de la ville ?	7
II. Déroulé du stage	8
Contexte du stage.....	8
Mon rôle à Villes au Carré	9
III. Matériels et méthodes.....	19
La mobilité, un mode de travail.....	19
IV. Résultats.....	20
Synthèse.....	20
Compétences acquises	21
Conclusion	21

Introduction

Créée il y a 10 ans, l'association Villes au Carré est constituée d'un partenariat fondateur entre l'Etat, les collectivités territoriales, les universités, la Caisse des Dépôts et l'association régionale des bailleurs sociaux. Villes au Carré est à la fois acteur et témoin de l'évolution des territoires et des politiques publiques au service des professionnel·les de l'Etat et des collectivités, des élu·es, des opérateurs et des citoyen·nes de la région Centre-Val de Loire.

En stage de fin d'études pour une durée de 6 mois, mobilisée en partie sur la thématique du « Développement économique et emploi », ce rapport a pour objectif de rendre compte des activités de la structure d'accueil, des missions qui m'ont été assignées au sein de Villes au Carré ainsi que de mon ressenti tout au long de ce stage de fin d'études d'Avril à fin Septembre.

Dans une première partie, le cadre général du stage sera décrit avec une succincte présentation de l'activité de Villes au Carré et de la politique de la ville. La seconde partie s'intéressera plus spécifiquement aux missions confiées et à l'organisation du travail. Enfin, la conclusion portera sur l'aboutissement des travaux et le bilan des compétences acquises.

La participation à l'assemblée générale de Villes au Carré en Mai, soit au début du stage, a été l'opportunité de voir l'étendue des actions réalisées et a aidé à cerner le cadre dans lequel allait se dérouler le stage de fin d'études. Faire un stage à Villes au Carré est parfaitement en cohérence avec les compétences acquises lors de la formation suivie à Polytech depuis trois ans. En effet, ce stage de fin d'études s'inscrit dans la continuité du projet de fin d'études rédigé au semestre précédent et dont le sujet portait sur « L'innovation sociale comme levier de développement local et d'une planification créative ». Lors du stage, le sujet de l'innovation sociale a été abordé à travers la thématique du développement économique comme notion transversale de l'Economie Sociale et Solidaire [ESS].

I. La structure d'accueil

Villes au Carré

Villes au Carré est le centre de ressource en politique de la ville [CRPV] de la région Centre-Val de Loire. Implanté dans un quartier prioritaire, son cœur d'action, l'association facilite l'action publique pour renforcer la cohésion sociale et territoriale à l'échelle de la région. A l'échelle nationale, l'association s'inscrit dans le réseau des 19 CRPV. Villes au Carré apporte son ingénierie au service des professionnel·les de l'Etat, des élu·es, des opérateurs et des citoyen·nes.

Les missions de Villes au Carré

1. Faire réseau

Organiser des rencontres, initier et animer des réseaux, favoriser le croisement.

2. Faire savoir

Diffuser les expériences innovantes et les bonnes pratiques. Capitaliser et produire des connaissances.

3. Savoir faire

Transmettre, renforcer les compétences, expérimenter.

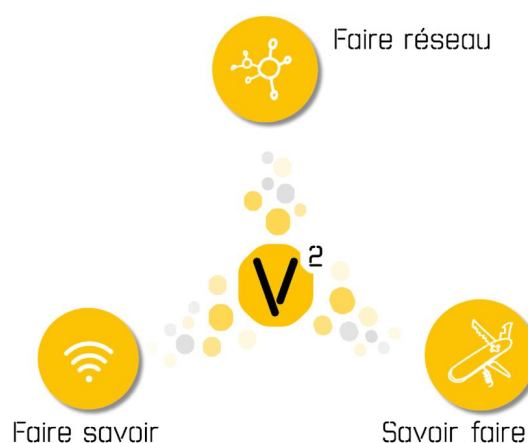


Figure 2 Schéma des missions de V² Source: villesaucarre.org

En 2018, Villes au Carré a été reconnu par Le Rameau¹ comme l'un des 11 « catalyseur territorial pour les expériences » en France. Ce statut donne accès à une formation de 9 mois, un parcours d'expérience de « co-construction territoriale » pour renforcer davantage ces missions.

4 principes d'intervention clés

1. Un positionnement de « tiers facilitateur » pour les acteurs de la ville et des territoires, tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

¹ Le Rameau est une association d'intérêt général qui a pour vocation d'éclairer les décideurs sur la dynamique de co-construction, et d'aider les organisations à se saisir de l'opportunité de ces nouvelles alliances.

2. Une approche globale des politiques publiques sociales, urbaines et de développement économique, connectée aux projets des territoires, dans leur diversité.
3. Une pédagogie fondée sur l'échange de pratiques entre pairs, la valorisation des initiatives inspirantes d'ici ou d'ailleurs, le croisement des analyses, la capitalisation des savoirs, les coopérations.
4. L'apport de compétences renouvelées pour une ingénierie territoriale renforcée par une dynamique entre acteurs et chercheurs.

Les actions de Villes aux Carré se répartissent en deux catégories distinctes. D'une part les « activités socles » concernant la politique de la ville en quartiers prioritaires sont financées par l'Etat : le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et DRDJSCS² et la région Centre-Val de Loire et relèvent de la politique de la ville. D'autre part les activités complémentaires ou « hors socle » sont des missions ponctuelles confiées à Villes au Carré. Toutes ces actions sont répertoriées dans un des onze champs d'actions thématiques; cette ouverture à une multitude de domaines est une des forces de Villes au Carré.

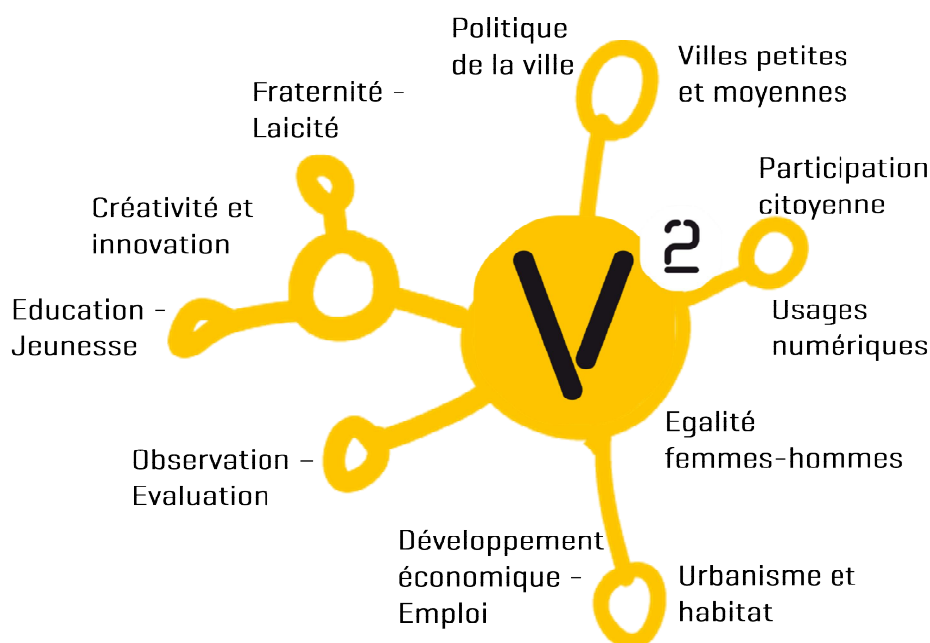


Figure 3 Schéma des champs d'actions de V² Source: CD 2018

² Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Qu'est ce que la politique de la ville ?

Depuis 40 ans, la politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. C'est également une politique des alliances entre tous les acteurs, [Etat, collectivités locales et intercommunalités, bailleurs sociaux, opérateurs publics et privés, associations, habitant·es] pour réduire les inégalités sociales et territoriales.

Depuis la loi de 2014 dites «Lamy », l'Etat a défini une nouvelle géographie des quartiers prioritaires, par le critère de la faiblesse de revenus des habitant·es, et une nouvelle échelle territoriale, celle de l'intercommunalité. Les solidarités nationales et locales sont mobilisées à travers les contrats de ville, co-pilotés par les préfet·es et les élu·es. Ils reposent sur trois piliers en interaction : le développement économique et emploi, le cadre de vie [surtout s'il y a un projet de renouvellement urbain] et la cohésion sociale [éducation, vivre ensemble, égalités des droits, santé, culture...]. La jeunesse, l'égalité entre femmes et hommes et la lutte contre les discriminations sont trois priorités transversales. Encourager la participation des habitant·es est aussi un axe de la loi qui se concrétise par la mise en place d'un conseil citoyen par quartier prioritaire.

Les chiffres clés de la politique de la ville en région Centre-Val de Loire en 2017

- **52** quartiers prioritaires [QPV]
- **157 000** habitant·es en QPV
- soit **6%** de la population régionale
- **19** contrats de ville et **29** communes en PDV
- **18** programmes de rénovation urbaine [PRU]

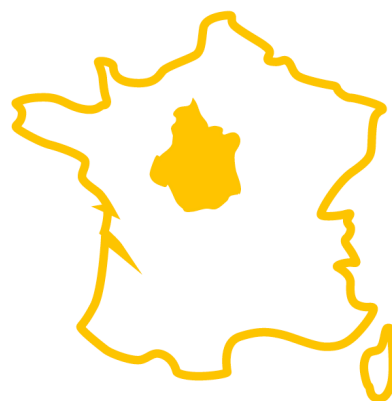


Figure 4 Carte de France avec la localisation de la région Centre-Val de Loire

II. Déroulé du stage

Contexte du stage

De sorte à couvrir l'ensemble des champs d'actions, les thématiques sont réparties entre Cécile Dublanche, directrice, Marie-Noëlle Pinson directrice-adjointe et Hélène Delpeyroux, chargée de mission. A l'occasion de mon stage, j'ai travaillé aux côtés de Cécile Dublanche sur deux thématiques différentes : « Développement économique et Emploi » et « Observation – Evaluation ».

○ Développement économique et emploi

Depuis la loi Lamy en 2014, le développement économique et emploi constitue l'un des trois piliers du contrat de ville. Ce volet précise les orientations stratégiques, déclinées en actions dans et pour les quartiers ; le développement économique regroupe les préoccupations principales qui relèvent de la politique de la ville soit : l'insertion professionnelle, l'implantation et le maintien d'activités sur les territoires fragilisés et le soutien à la création de nouvelles. Dans le cadre de la mission socle « Renforcer le développement économique dans ou pour les quartiers prioritaires en région Centre-Val de Loire » en partenariat avec la Caisse des Dépôts sur 2016-2018, des actions de communication, repérage, organisation de journée sont organisées par Villes au Carré au cours de l'année 2018.

○ Observation et Evaluation

Trois ans après la signature des contrats de ville³ impliquant l'Etat, les collectivités locales, les services et opérateurs publics, les acteurs du logement et économiques ainsi que les associations et les habitant·es à travers les conseils citoyens ; l'année 2018 est celle d'un premier bilan. Villes au Carré a été mobilisé dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours des contrats de villes des 19 EPCI signataires en région Centre-Val de Loire.

³ Conclu à l'échelle intercommunale pour 6 ans (2015-2021), le contrat de ville repose sur 3 axes d'actions : la cohésion sociale, le cadre de vie et le développement économique et l'emploi. Ces actions concernent les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Mon rôle à Villes au Carré



MISSION : Renforcer les sujets du développement économique et de l'innovation

Lecture croisée du pilier développement économique des contrats de ville de la région Centre-Val de Loire

A la demande de ses partenaires, Etat, Région et Caisse des Dépôts, Villes au Carré a examiné le volet du « développement économique et emploi » des 19 CDV de la région.

La première mission confiée a été, pour s'immerger dans le domaine de la politique de la ville (PDV) et la thématique du développement économique de rédiger une lecture croisée de ce pilier pour l'ensemble des contrats de ville (CDV). Pour cela, il a fallu extraire les informations, les actions relevant du pilier « développement économique et emploi » pour chacun des 19 CDV des EPCI en PDV.

Il émerge du brassage de toutes les orientations rédigées, 10 thèmes distincts dans lesquels peuvent être classés l'ensemble des actions :

- Pouvoir d'agir/Culture entrepreneuriale
- Accompagnement à la création d'entreprises
- Commerces de proximité
- ESS
- Entreprises et quartiers
- Infrastructures [pépinières, coworking...]
- Innovation sociale
- Immobilier d'entreprises
- Emploi et formation
- Insertion par l'activité économique (IAE)
- Axes transversaux : cette 11ème thématique s'intéresse au pilier à travers la jeunesse, l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations.

Pour la rédaction des contrats de ville, le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires (CGET) recommandait que le pilier "développement de l'activité économique et de l'emploi" soit traité en deux grandes thématiques distinctes. C'est sur ce modèle que nous avons

travaillé, d'autant que cela correspond à des systèmes d'acteurs, dispositifs et métiers différents.

Tableau des thématiques abordées pour chacun des 19 contrats de ville de la région Centre-Val de Loire

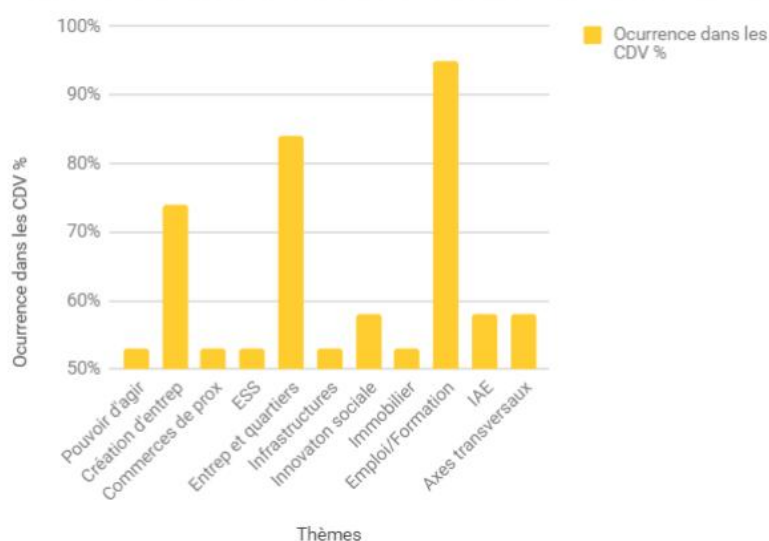
A la lecture du tableau on remarque de manière générale que chaque contrat de ville définit des actions dans en moyenne 6 thématiques et que 3 contrats de ville définissent des objectifs dans la totalité des thématiques identifiées [Chartres, Dreux et St-Amand-de-Montrond].

	Thématiques abordées	Pouvoir d'agir/ Culture entrepreneuriale	Accompagnement à la création d'entreprises	Commerces de proximité	ESS	Entreprises et quartiers	Infrastructures	Innovation sociale	Immobilier	Emploi/Formation	IAE	Axes transversaux
Départements	Contrats de ville en région CVL											
Cher (18)	Bourges				-		-			-	-	
	Saint-Amand-de-Montrond	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-
	Vierzon		-	-	-	-		-	-	-	-	-
Eure-et-Loir (28)	Chartres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Châteaudun	-		-	-	-			-	-		-
	Dreux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Nogent-le-Rotrou		-		-	-			-	-	-	-
Indre (36)	Châteauroux				-	-	-	-		-	-	
	Issoudun	-	-			-	-	-		-		
Indre-et-Loire (37)	Amboise			-	-		-	-				
	Tours		-	-		-				-	-	-
Loir-et-Cher (41)	Blois	-			-	-		-		-		-
	Romorantin-Lanthenay	-	-	-				-		-		
	Vendôme		-			-	-	-		-		-
Loiret (45)	Gien	-	-		-	-			-	-	-	
	Montargis		-			-	-	-		-	-	
	Orléans	-	-	-		-			-	-	-	-
	Pithiviers	-	-	-		-	-		-	-	-	-
	Sully-sur-Loire		-			-	-		-	-		-
Occurrence des thématiques dans les CDV en %		53%	74%	53%	53%	84%	53%	58%	53%	95%	58%	58%

i. Dans le volet "Développement de l'activité économique"

Dans ce volet, 8 thématiques ont été identifiées parmi lesquelles 2 sont plus représentées. Les thématiques "Accompagnement à la création d'entreprises" et "Entreprises et quartiers" sont les deux plus traitées par les actions du pilier développement économique des contrats de ville avec respectivement 74% et 84% d'occurrence.

Occurrence des thèmes sur l'ensemble des 19 CDV en %



A la lecture de la thématique **“Accompagnement à la création d’entreprises”** pour l’ensemble des CDV, les actions peuvent être classées selon 3 grandes missions : soutenir, accompagner et promouvoir. L’ensemble de ces actions portent la volonté de concevoir un développement économique territorial inclusif pour et par les habitant·es des quartiers prioritaires

La thématique **“Entreprises et quartiers”** regroupe des actions plus diverses parmi les contrats de ville. Néanmoins, une tendance se démarque majoritairement par sa récurrence, il s’agit de la volonté et la nécessité de faire réseau. Développer le réseau professionnel des habitant·es par le parrainage ou de manière innovante, lier davantage les entreprises aux structures d’accompagnement aux habitants sur le territoire; mais aussi pour informer le grand public des dynamiques locales. Une autre catégorie d’actions peut se regrouper derrière l’envie de faire rayonner les entreprises locales, par l’accompagnement au développement des TPE et la valorisation des actions portées.

Pour ce qui est de **l’ESS**, secteur de l’économie reconnu officiellement par la loi 2014, avant la signature des contrats de ville en 2015, plus de la moitié [10/19] ont au moins une action dans la thématique de l’ESS; il s’agit des contrats de ville de : Bourges, Vierzon, Chartres, Châteaudun, Dreux, Nogent-le-Rotrou, Châteauroux, Amboise, Blois et Gien. Cet engagement pour soutenir le développement, renforcer les initiatives, révéler le potentiel est un premier pas satisfaisant dans ce secteur d’avenir. Au même titre, **l’innovation sociale** est abordée en tant que telle dans 11 contrats de ville pour des actions allant de la proposition d’un mode de garde alternatif [Saint-Amand-de-Montrond, Romorantin-Lathenay et Montargis] , à la création de partenariats innovants [Chartres, Blois] en passant par le soutien à l’expérimentation de projets citoyens [Vierzon, Dreux et Vendôme].

ii. Dans le volet “Emploi”

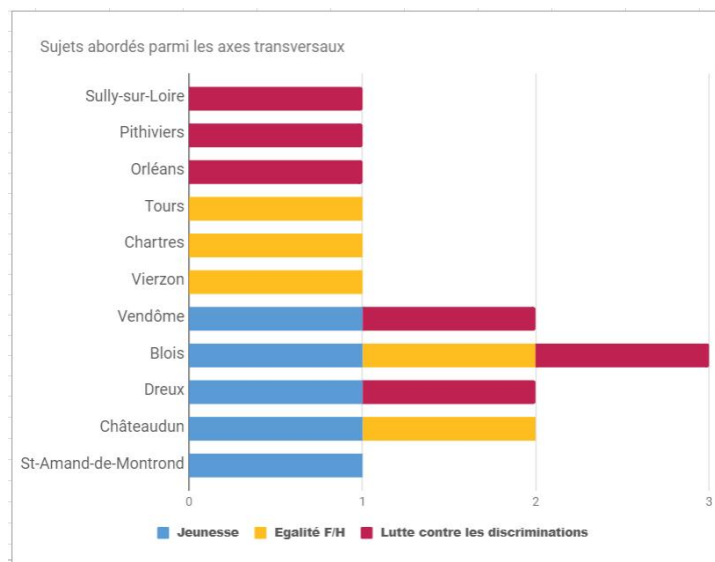
Sur les 10 thématiques identifiées, 2 sont associées au volet Emploi, il s’agit de “formation et emploi” et “insertion par l’activité économique”. Etant donné que le pilier concerne : “Le développement de l’activité économique et de l’emploi”, l’intégralité des contrats de ville [excepté un] ont rédigé des actions concernant directement la formation et l’emploi.

Parmi les actions recensées, on distingue trois logiques. La première est celle de renforcer l'accès, la visibilité et l'offre des dispositifs de formation et d'acquisitions de compétences notamment pour les jeunes [PRE, école de la seconde chance...] ou par l'identification de guichet uniques de sorte à "lever les freins à l'emploi" par exemple. La seconde est de créer davantage de ponts avec les entreprises du territoire notamment par la proposition de contrats d'alternance, de visites... La dernière stratégie est de transmettre aux habitant-es les plus éloigné-es de l'emploi, les connaissances et savoir-être de base en entreprise.

Enfin, quelques contrats de ville vont plus loin en souhaitant créer une réelle cohérence entre les ressources humaines présentes sur le territoire: les habitant-es des quartiers prioritaires et les besoins effectifs des entreprises locales en orientant par exemple les habitant-es vers les formations et métiers des secteurs porteurs sur le territoire pour aller vers de "l'emploi durable". Les contrats de ville de Nogent-le-Rotrou, Blois, Pithiviers, Gien et Sully-sur-Loire ont rédigé des actions dans le but de créer une cohérence et cohésion à l'échelle locale sur le territoire.

iii. Axes transversaux

Les axes transversaux concernent les deux grandes thématiques définies. 11 des 19 contrats de ville de la région Centre-Val de Loire prennent en compte dans leurs actions le pilier développement économique et emploi par le biais d'au moins un des trois axes transversaux.



iv. Synthèse et perspectives

Un axe stratégique commun aux deux grandes thématiques "Développement de l'activité économique" et "Emploi" est celui de mise en réseau des acteurs et des dispositifs sur le territoire. Les contrats de ville dressent le portrait de multiples dispositifs sur leur territoire mais l'enjeu de mise en relation et de lisibilité demeure et concerne toutes les thématiques identifiées. En effet, de nombreux dispositifs - de droit commun ou de droit spécifique -

existent mais semblent parfois cohabiter sans que des ponts les reliant soient établis entre les différents axes du contrat de ville.

Pour faire du lien, la mobilité est aussi un axe abordé transversalement comme un levier sur lequel agir pour rendre plus accessible la formation, l'emploi mais aussi l'insertion en entreprises pour les habitant·es des quartiers prioritaires. Davantage développé dans les autres piliers des contrats de ville, il semble pertinent que le transport, la mobilité soient abordés sous l'angle d'une stratégie de revitalisation économique. De même, les investissements immobiliers, l'insertion en amont [illettrisme, alphabétisation...] vont avoir tendance à être davantage développés dans les piliers "cadre de vie" et donc abordés sous l'angle de l'aménagement urbain et de la mixité fonctionnelle, bien plus que par une stratégie de revitalisation économique en tant que telle. De plus, les ambitions portées et moyens alloués sont souvent liés à la poursuite [ou non] d'un Programme National de Rénovation Urbaine [PNRU] ou dans la perspective d'un NPNRU. Ainsi, il faut considérer la complémentarité et l'articulation des 3 piliers des contrats de ville.

Alors que pour le volet "emploi", les actions des contrats de villes se rejoignent, c'est moins le cas pour le volet "développement économique" dans lequel est identifié un plus large panel d'enjeux et d'actions. Néanmoins, la faible occurrence à la revitalisation commerciale, à l'investissement par filière [industrie, artisanat] ou encore à l'activité économique résidentielle témoigne de la difficulté à appréhender ces sujets au moment de la signature des contrats de ville.

Les EPCI sont désormais titulaires des compétences en Politique de la ville et Développement économique, briser le travail en silo entre les différents services est incontournable pour articuler les stratégies. Des liens nouveaux entre l'EPCI et les villes sont également à construire autour de fonctions internalisées dans les communes: référents artisanat, commerce, manager de quartier, développeur territorial...

Cette lecture croisée du pilier développement économique et emploi fait écho à la lecture croisée des contrats de ville dans leur ensemble réalisée par Villes au Carré en 2015 dont vous retrouverez la synthèse sur le site.

http://cosoter-ressources.info/doc_num_data.php?explnum_id=3846

Participation au forum national CitésCap

Fort de ce tour d'horizon des orientations stratégiques pour cette thématique en région Centre-Val de Loire, l'occasion a été de confronter cette vision acquise localement à plus grande échelle lors du forum national CitésCap «Entreprendre pour nos quartiers. *Inventons les quartiers de demain !*», labellisé 40 ans de la politique de la ville, à Rennes organisé par le centre de ressource RésOVilles (régions Bretagne et Pays de la Loire). Cette journée faite de nombreuses interventions et d'ateliers de discussion et riche en échanges a permis de mettre en évidence la diversité des actions qui peuvent être menées ainsi que de la pluralité des acteurs territoriaux mobilisables pour stimuler le potentiel économique des quartiers prioritaires.

Le regroupement qu'a suscité le forum CitésCap a mobilisé une pluralité d'acteurs : professionnel·les, chef·fes d'entreprises, associations, élu·es etc mais également les homologues des centres de ressource en politique de la ville. Ainsi, au lendemain de l'évènement s'est réuni pour la deuxième fois de l'année le Club Dev éco. D'un point de vue organisationnel, cet évènement offrait la possibilité de voir une action d'un autre centre de ressource sur une thématique de travail commune.

Mobilisée pour la capitalisation des échanges lors de quelques ateliers, les compétences d'écoute et de synthèse ont été sollicitées.

Le Club Dév Eco des centres de ressources

Espace ouvert à l'ensemble du réseau, le Club dév éco est propice au partage d'expériences, de ressources, aux conseils. Ce club traduit la mobilisation accrue des centres de ressources à se saisir du champ économique, à se mobiliser et appuyer les acteurs investis sur ces enjeux de territoires. Premier club inter-CRPV, le club Dév éco manifeste depuis un an son envie de travailler ensemble ce sujet. De plus, il a comme particularité de réunir et de faire travailler ensemble de manière transversale tant les chargé·es de missions que les directeur·trices. Suite à la rencontre du club au lendemain du forum national CitésCap, deux chantiers sont actuellement en cours :

- Une cartographie de pratiques innovantes identifiées par les CRPV

- Une publication nationale qui présentera les analyses et les expériences portées sur tout le territoire national.

A l'occasion du regroupement du réseau national des centres de ressources politique de la ville [RNCRPV] en Juin auquel toute l'équipe de Villes au Carré a participé, le projet de publication du Club s'est précisé. Villes au Carré, en binôme avec un membre du CRPV du Val d'Oise, vont apporter leur contribution en abordant le développement économique à travers le prisme de l'innovation sociale. En effet, l'innovation sociale se fait une place comme enjeu clé pour soutenir le développement économique des quartiers prioritaires. Ayant étudié la thématique de l'innovation sociale comme levier de développement local, j'ai été sollicitée pour apporter mes connaissances sur le sujet.

Journée « Economie Sociale et Solidaire dans et pour les quartiers, Relevons le défi ! »

Toujours dans le contexte de la sollicitation des commanditaires pour la thématique du développement économique, Villes au Carré et la CRESS⁴ Centre-Val de Loire s'associent à la ville de Saint-Jean-de-Braye pour co-organiser une journée d'information et d'échanges dédiée au croisement de la Politique de la ville et de l'ESS, quatre ans après la loi Lamy sur la PDV et la loi Hamon sur l'ESS. Cette journée sera l'occasion, de s'informer notamment sur le poids de l'ESS dans les quartiers de la PDV dans la région ; de réfléchir à la création de valeurs immatérielles et économiques du modèle associatif et enfin de visiter le pôle ESS de Saint-Jean-de-Braye dans un rez-de-chaussée reconverti en espace d'activités au cœur du quartier prioritaire de Pont Bordeaux.

Sollicitée sur l'ensemble des étapes de cette journée [organisation puis déroulement, capitalisation et synthèse à venir], il a été très formateur et satisfaisant de suivre et participer à cette journée de A à Z.

Participation à :

- Forum CitésCap à Rennes le 5 Juin
- Rencontre du Club dév éco le 6 Juin
- Rencontre nationale des CRPV 14-15 Juin + Club dév éco
- Colloque du Rameau «L'intérêt général, l'affaire de tous»

⁴ Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

Dates à venir :

- Rencontre Club dév éco 17 Septembre 2018
- Séminaire du RTES⁵ «Politique de la ville et ESS» 18 Septembre 2018 à Paris
- Journée ESS et Politique de la ville 28 Septembre 2018 à Saint-Jean-de-Braye organisée par Villes au Carré et la CRESS CVL.



MISSION : accompagnement à l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville

Ateliers de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville

Villes au Carré accompagne les professionnel·les en charge du contrat de ville tout au long du processus d'évaluation et leur propose à la fois des temps de travail collectifs ainsi qu'un appui individualisé. L'objectif est de faciliter le travail des pilotes de l'évaluation [collectivité et Etat] en les outillant lors des sessions d'ateliers mais aussi lors des échanges personnalisés adaptés à leur cas. Villes au Carré s'est d'ores et déjà emparé de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville depuis plusieurs mois et a mené de nombreuses actions. La méthode privilégiée a été celle de la pédagogie active: apprendre en faisant, en partant des réalités locales de chacun.

En région Centre-Val de Loire, la démarche d'évaluation à mi-parcours des 19 contrats de ville est engagée et offre l'opportunité de renforcer l'implication des partenaires et des conseils citoyens.

Chiffres clés

19 contrats de ville en région Centre-Val de Loire dont **5** dans le Loiret

près de **80%** des EPCI en CDV représentées lors des ateliers

6% de la population régionale en quartier prioritaire de la politique de la ville

A la date de juillet 2018

4 rencontres collectives organisées

36 professionnel·les présent·es à au moins 1 atelier dont **30%** de représentants de l'Etat.

⁵ Le RTES est le Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire. Il a publié en 2016 (avec le soutien du CGET) un guide repère «Politique de la ville & ESS – Initiatives, analyse et éclairages» qui a pour objectif de renforcer les liens entre ces deux domaines.

Villes au Carré accompagne les professionnel·les en charge du contrat de ville tout au long du processus d'évaluation et leur propose à la fois des temps de travail collectifs ainsi qu'un appui individualisé. L'objectif est de faciliter le travail des pilotes de l'évaluation [collectivité et Etat] en les outillant lors des sessions d'ateliers mais aussi lors des échanges personnalisés adaptés à leur cas. Villes au Carré s'est d'ores et déjà emparé de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville depuis plusieurs mois et a mené de nombreuses actions. La méthode privilégiée a été celle de la pédagogie active: apprendre en faisant, en partant des réalités locales de chacun.

La DRDJSCS Centre-Val de Loire [CVL] a sollicité Villes au Carré pour assurer un appui méthodologique lors de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville. Cette mission est renforcée pour les « petits sites » de Gien, Pithiviers, Sully-sur-Loire et Montargis avec un accompagnement collectif et individualisé à la demande de la DRDJSCS CVL Loiret et la préfecture du Loiret. Aussi, deux ateliers ont été organisés, un pour le Loiret et un pour les autres EPCI de la région Centre-Val de Loire, pour que les enseignements soient mutualisés au bénéfice de tous les territoires.

Les modalités d'intervention

Pour guider au mieux les professionnel·les, Villes au Carré a construit un partenariat avec le cabinet Pluricité qui s'inspire du guide du CGET/ONPV pour construire une démarche la plus utile possible [aux élu·es, aux partenaires, aux opérateurs, aux habitant·es des quartiers]. Dans cette optique, Pluricité a développé une application permettant à la fois de structurer, planifier et conduire une évaluation partagée avec, *in fine* la production de livrables synthétiques.

Thibaut Desjonquères, directeur associé de Pluricité, spécialiste de l'évaluation des politiques publiques, enseignant à Science-Po Paris dans le master stratégies territoriales et urbaines est donc intervenu pour animer les sessions d'ateliers collectifs. Dans un souci de coopération, l'intervention de Villes au Carré sur la thématique de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville se fait en dialogue avec d'autres centres de ressources en politique de la ville : RésoVilles, Villes et Territoires et Normanvilles, eux aussi engagés dans la démarche.

Les actions

Deux sessions des deux ateliers se sont succédées à deux mois d'intervalle, une à destination du Loiret, et une pour les autres EPCI de la région Centre-Val de Loire. L'objectif de la première session était de trouver des solutions opérationnelles et efficaces pour donner du sens à l'évaluation, tout en permettant sa conduite en interne, avec le plus d'objectivité. Lors de la deuxième session d'ateliers collectifs, les participant·es se sont réun·es pour un nouveau temps d'échanges. Deux mois après la première session, celle-ci s'est ancrée plus concrètement dans l'évaluation en débutant sur le partage de l'avancement des démarches de chacun. L'occasion de saisir différents outils qui peuvent être utiles lors de la démarche et d'avancer en pratique en petits groupes d'exploration sur une focale de questionnement.

Les productions

Chaque session a fait l'objet d'une synthèse qui se présente sous la forme d'un livret de 4 pages et qui reprend les points essentiels abordés lors des ateliers: méthode, étapes, précautions, implication des parties prenantes et du conseil citoyen et la liste des divers outils mobilisables. Parmi ces outils il y a ceux qui ont été élaborés lors des ateliers comme la note de cadrage, le rétro-planning, les besoins prioritaires, à remplir directement pour chaque contrat de ville ainsi que deux outils numérique, la plateforme développée par Pluricité dédiée à l'évaluation d'un ou plusieurs quartier prioritaire, et le service de géoréférencement d'adresses en quartiers prioritaires de la politique de la ville mis à disposition sur la plateforme SIG-Ville du CGET.

Les apports directs de cette formation proposée par Villes au Carré ont été tout d'abord la prise de conscience de l'utilité de la démarche et de l'opportunité qu'elle offre en vue d'améliorer la poursuite de l'application du contrat de ville.

Proposer des temps de rencontre collectifs séparés par un temps de travail personnel a permis de faire émerger des problématiques communes tant sur la mise en oeuvre de la démarche que sur les sujets sur lesquels portent l'évaluation. A l'écoute des besoins des participant·es, les ateliers ont pris la forme d'appui semi-individualisés pour aborder très concrètement des thématiques identifiées précisément. Désormais, les participant·es se sont approprié·es et outillé·es pour évaluer à mi-parcours le contrat de ville. Pour tous les

référent·es en charge du contrat de ville présent·es lors de la formation, l'évaluation à mi-parcours est faite en interne/en régie.

Depuis les temps collectifs, Villes au Carré a été sollicité pour des accompagnements individuels plus poussés et personnalisés notamment pour Orléans Métropole, et Bourges.

Participation à :

- 23-24 Avril : 1^{ère} session des ateliers
- 25-26 Juin : 2^{ème} session des ateliers
- Rédaction de 2 synthèses et d'un article en ligne
<http://www.villesaucarre.org/rendre-levaluation-contrats-de-ville-a-mi-parcours-utile/>
- Rédaction de la réponse à l'appel à contribution du CGET

Dates à venir :

- 21 Septembre : Evaluation des CDV et égalité femmes-hommes

III. Matériels et méthodes

La mobilité, un mode de travail

Présentes pour tous les territoires de la région Centre-Val de Loire, les collaboratrices de Villes au Carré sont très mobiles, journées thématiques, animation de conseils citoyens, réunions, ateliers, plénières... rares sont les semaines passées uniquement au bureau. Intégrée à l'équipe j'ai également eu l'occasion d'effectuer des déplacements professionnels. Pour s'adapter à cette mobilité, Villes au Carré a opté il y a quelques années déjà pour la Suite Google comme outil de travail. Cet outil permet l'écriture en simultanée par plusieurs membres de l'équipe et/ou avec des partenaires d'un même document. Cela crée une bonne dynamique au sein de l'équipe où les échanges se transmettent facilement. Cet outil est d'autant plus utile qu'il est bien adapté à l'activité de l'équipe. En effet, souvent en déplacement dans la région et en France, les collaboratrices travaillent très fréquemment à distance.

Ainsi, ce stage a grandement développé ma capacité d'autonomie et de force de proposition. Les temps en présentiel au bureau étant limités, il faut être réactif et concis pour échanger sur l'avancement des dossiers en cours. Etant assignée à 2 missions,

rigueur et organisation étaient requises. Néanmoins, les réunions d'équipe régulières permettent de prendre le temps pour chercher collectivement de nouvelles idées.

Membre du réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV), le travail à distance s'est aussi organisé en relation avec chaque « référent développement économique » des CRPV complétés par des temps collectifs présentiels organisés pour faire le point et mutualiser l'avancement des travaux.

Cet outil rend très favorable le développement des réseaux, la liste des contacts, partenaires et autres CRPV tant à l'échelle nationale que régionale.

IV. Résultats

Synthèse

La lecture croisée des orientations stratégiques des 19 contrats de ville de la région Centre-Val de Loire au commencement du stage a permis de bien définir le cadre dans lequel la mission confiée allait évoluer ainsi que de se familiariser avec le contexte du territoire régional. Cette lecture croisée a pour but de rendre compte aux financeurs de l'engagement du centre de ressource pour la thématique du développement économique dans et pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction ont été mises à profit.

Les synthèses produites à la suite des ateliers de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville vont être utiles aux participant-es dans leur démarche, et la capitalisation faite a permis de rendre compte au CGET des actions organisées par Villes au Carré à travers la réponse à l'appel à contribution de l'année 2018.

L'aptitude à mobiliser les ressources acquises en formation à Polytech a été sollicitée pour mettre à profit les connaissances acquises sur la thématique de l'innovation sociale lors des recherches pour mon projet de fin d'études. Ces connaissances ont permis d'apporter une contribution notamment dans le cadre du projet de publication commune initiée par le club dev éco à paraître en Janvier 2019.

Les participations aux événements [forum, colloque, conférences...] ont, en plus d'étayer mes connaissances sur une thématique, stimulé mon esprit critique de sorte à exprimer un point de vue lors d'ateliers d'échanges.

Compétences acquises

Compétence	Faits, éléments de preuve
Capacité de synthèse	○ Fiches synthèse des ateliers de l'évaluation des CDV ○ Capitalisation
Analyse, Rédaction	○ Réponse appel à contribution du CGET sur l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville. ○ Lecture croisée du pilier développement économique des CDV ○ Note sur l'innovation
Réactivité, Motivation, Fiabilité, Ecoute des conseils, Prises de contacts	○ Productions validées et diffusées ○ Contacts réussis ○ Bonne intégration au sein de l'équipe de Villes au Carré ○ Prolongation en CDD de 2 mois

Conclusion

La participation aux rencontres nationales des centres de ressources politique de la ville a été une belle occasion de percevoir ce que représente l'appartenance à un réseau, l'échange de compétences, la richesse des différentes expériences issues des territoires et la diversité des approches de chacun pour contribuer à l'amélioration de la situation des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le fait d'être une de plus dans une équipe qui ne compte que 6 personnes permet d'alléger la répartition dans la charge de travail tout en développant une capacité d'autonomie et de force de proposition.

De sorte à finir totalement la mission confiée, un CDD de 2 mois m'a été proposé, attestant manifestement, de la satisfaction du travail apporté tout au long de ce stage de fin d'études.

Mes objectifs en terme de professionnalisation est de continuer à mettre ma sensibilité aux questions d'innovation sociale, de développement équitable, solidaire et durable des territoires notamment ceux les plus fragiles à profit. La politique de la ville est un domaine

très intéressant car multi-acteurs et multi-thèmes qui part des réalités observées concrètement sur les territoires pour en définir des stratégies globales.

En tant que centre de ressource, Villes au Carré occupe une place privilégiée dans le schéma des acteurs du territoire de la région Centre-Val de Loire car il est en lien et crée de nouvelles connexions avec tous, professionnel·les de la politique de la ville et thématiques [ex : développement économique], de l'Etat et des collectivités, élu·es, bailleurs sociaux, opérateurs ainsi qu'aux conseillers citoyens. Faire ce stage de fin d'études à Villes au Carré est un tremplin pour atteindre mes objectifs professionnels. En effet, il a permis de développer de nouvelles compétences, de renforcer mon savoir-faire mais également et surtout mon savoir-être de part les nombreuses rencontres faites à commencer par celle de l'équipe et des membres du réseau des centres de ressources politique de la ville.



POLYTECH[®]
TOURS

**35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS**

Clémence Durif
2017-2018

Titre : Renforcer les sujets de l'innovation et du développement économique à Ville au Carré

Résumé :

Villes au Carré est le centre de ressource en politique de la ville [CRPV] de la région Centre-Val de Loire. A la fois acteur et témoin de l'évolution des territoires et des politiques publiques, l'association apporte son ingénierie au service des professionnel·les de l'Etat et des collectivités, des élu·es, des opérateurs et des citoyens. Missionnée sur la thématique du développement économique, j'ai été sollicitée lors d'actions aussi riches que diverses qui ont mobilisé tant des compétences rédactionnelles, analytique et de synthèse qu'un savoir-être adapté à chacune des rencontres. Sollicitée également lors des ateliers de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville, l'occasion a été d'établir le contact avec les représentants des territoires en politique de la ville et de les aider à s'outiller notamment par la rédaction et diffusion de synthèses. Villes au Carré occupe une place privilégiée dans le schéma des acteurs du territoire de la région Centre-Val de Loire car il stimule et crée de nouveaux liens multi-acteurs de sorte à construire des réseaux denses et pluridisciplinaires.

Mots Clés : Politique de la Ville – Développement économique – Contrat de ville – quartier prioritaire

Tutrice entreprise :
Cécile Dublanche
Directrice

Tuteur académique :
Abdelillah Hamdouch

Villes au Carré
4 allée du Plessis 37000 Tours

Atelier de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville

SYNTHÈSE DE LA 1^{ÈRE} SESSION

23 ET 24 AVRIL 2018



« J'aurai réussi mon évaluation du contrat de ville si ...? »

La DRDJSCS Centre-Val de Loire (CVL) a sollicité Villes au Carré pour assurer un appui méthodologique lors de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville. Cette mission est renforcée pour les villes de Gien, Pithiviers, Sully-sur-Loire et Montargis avec un accompagnement collectif et individualisé à la demande de la DRDJSCS Loiret et la préfecture du Loiret. Aussi, deux ateliers ont été organisés, un pour le Loiret et un pour les autres EPCI de la région CVL, pour que les enseignements soient mutualisés au bénéfice de tous les territoires.

2 ateliers de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville

Thibaut Desjonqueres, directeur associé de Pluricité, spécialiste de l'évaluation des politiques publiques, enseignant à Sciences-Po Paris dans le Master Stratégies Territoriales et Urbaines a été invité par Villes au Carré pour animer deux ateliers en 2 sessions. A destination des référents politiques de la ville collectivité et Etat.

L'objectif de la première session était de trouver des solutions opérationnelles et efficaces pour donner du sens à l'évaluation, tout en permettant sa conduite en interne, avec le plus d'objectivité.

Choix du type d'évaluation :

L'évaluation d'une politique publique a pour objectif d'apprécier son efficacité en comparant ses résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en œuvre.

Différentes formes selon :

sa temporalité : avant, pendant, finale, après + le temps passé

sa gouvernance : managériale, pluraliste, participative son utilité : apprendre ensemble, remise du rapport externalisé

sa légitimité : validité scientifique, utilité sociale

« Rendre l'évaluation utile » :

Evaluer à mi-parcours c'est...

... dire ce qui marche ou pas dans l'action partenariale

... en vue de corriger ce qui ne marche pas et renforcer ce qui marche

... et préparer l'évaluation finale

L'évaluation est une opportunité de :

- mettre des points en débat

- (re)solliciter les partenaires, pour co-construire un jugement collectif

- rendre un rapport le plus objectif possible.

Pour qu'une évaluation soit utile, elle doit être crédible, pertinente et accessible.

Évaluer c'est juger !

✓ C'est émettre un jugement de valeur

« C'est à vous de définir l'utilité de l'évaluation »

Ce que dit l'Etat exactement

- Il faut évaluer à mi-parcours et à la fin
- Il faut poser des questions et y répondre :
 - Evolution des quartiers : à mi-contrat et en fin de parcours
 - Suivi et évaluation des actions et dispositifs prévus au contrat de ville : réalisations, mobilisation du droit commun, cohérence actions-enjeux, impact des actions
 - Evaluation de la plus-value du contrat de ville en matière d'ingénierie, de gouvernance et de mobilisation des politiques publiques
- Il faut associer les habitant·es et le conseil citoyen

Les toutes premières étapes :

1. Combien de temps ai-je à consacrer à cette évaluation ?
La temporalité joue un rôle moteur dans le déroulement des étapes de l'évaluation, du choix de leur amplitude et du type d'évaluation mis en place.
2. Rapprochement du couple collectivité-Etat pour déterminer les attentes des décideurs et obtenir une validation politique de : la démarche, le périmètre, le modèle et le calendrier.
3. Constituer un comité restreint pour faire émerger les questions prioritaires sur lesquelles se concentrer ainsi que la méthode pour y répondre. Définir les outils et les protocoles.
4. Présenter ce travail préliminaire au comité de pilotage spécifique.

Planning conseillé :

Cadrage mi-Juin	Stabiliser le protocole (= type d'évaluation, réunion de pilotage de l'évaluation...) Fixer les critères d'évaluation
Collecte Juil-Oct	Réfléchir à la matière dont on dispose Collecter l'information à travers différents outils déployés sur le terrain, quanti ou quali.
Analyse Restitution Novembre	Croiser les sources d'informations Formuler l'analyse Poser un jugement collectif sur l'analyse Rédiger
Décembre	Restituer, débattre, proposer Valider et envoyer le rapport d'évaluation au CGET Publier les résultats pour les partager



Atelier d'évaluation avec les représentants des CDV du Cher, d'Eure-et-Loir, d'Indre, d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher.

Quelques exemples de questions :

- La situation dans les quartiers a-t-elle changé ?
- En quoi le conseil citoyen est-il utile ?
- En quoi le droit commun s'est-il suffisamment mobilisé au bénéfice des QPV ?
- Dans quelle mesure l'enjeu de l'égalité femmes-hommes a-t-il été pris en compte ?

[Définir les critères de succès et les indicateurs]

Quelques précautions :

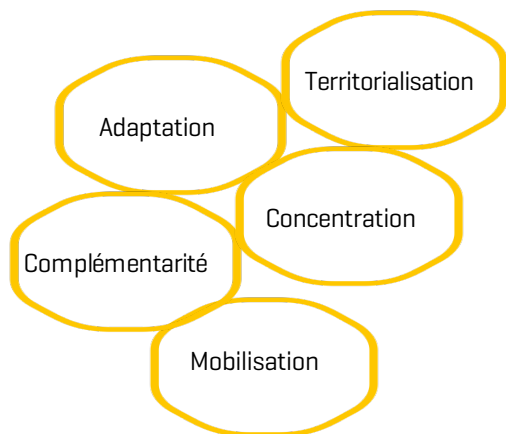
- ✓ Choisir des questions sur lesquelles on puisse agir : éviter les réponses binaires.
- ✓ Trouver un équilibre entre les points de difficultés et la valorisation de ce qui fonctionne ou doit s'améliorer
- ✓ Ne pas recueillir que des données quantitatives. « Les chiffres donnent du poids et de l'objectivation à l'analyse mais ce n'est pas suffisant »
- ✓ Éviter les questions d'efficience : trop complexes sur une politique si dépendante des autres.

Les 5 indicateurs SMART à retenir :

Mon objectif est-il :

- ✓ Spécifique?
- ✓ Mesurable?
- ✓ Atteignable?
- ✓ Réaliste?
- ✓ Temporellement défini?

La mobilisation du Droit commun, socle de 5 notions clés



Comment aiguiller les autres politiques publiques pour les amener à faire « plus » et « mieux » pour les quartiers qui ont « moins » ?

Interroger le « droit commun » c'est poser 3 questions aux signataires :

...Et vous, qu'avez-vous fait en plus pour les habitant-es des quartiers ?

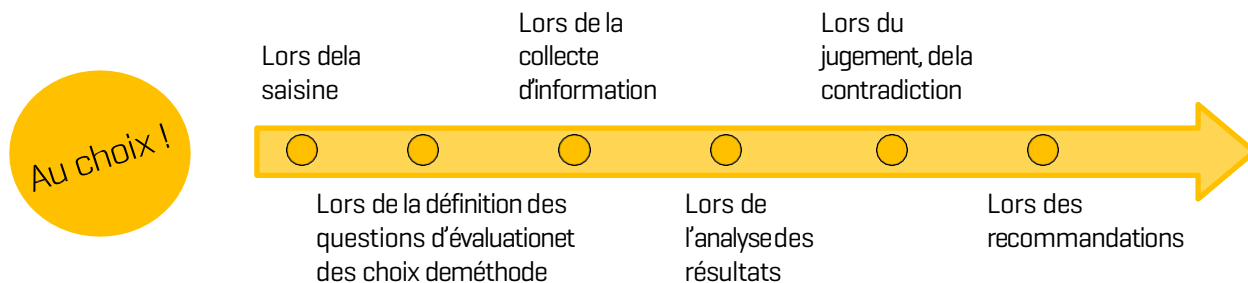
... qu'avez-vous fait autrement ?

... que pourriez-vous faire d'autre ?

Pourquoi associer les parties prenantes ?

- Elargir les points de vue. Approfondir la compréhension de la politique publique : dimension cognitive
- Tenir compte des attentes - Poser les bonnes questions : dimension normative
- Favoriser l'appropriation. Engager le changement : dimension instrumentale

Quand associer les parties prenantes lors de l'évaluation ?



Et le conseil citoyen, quel rôle jouer ?

Impliquer le conseil citoyen dans l'évaluation nécessite d'y consacrer au maximum 6-7 jours de travail. Le diagnostic participatif est une étude fine du territoire permettant d'identifier les besoins, ressources et opportunités en consultant la population.

Quelques idées :

- ✓ Proposer des questions et des méthodes
- ✓ Apporter de la matière à l'évaluateur
- ✓ Faire partie de la réflexion, apporter ses contributions aux collectifs.
- ✓ Faire des propositions.
- ✓ Relire le rapport, apporter un avis contradictoire questionner les conclusions.
- ✓ Evaluer le CC et la dimension participative du CDV
- ✓ Vulgariser et diffuser les résultats



Atelier d'évaluation avec les représentants des CDV du Loiret

Zoom sur l'égalité femmes/hommes :

Les thématiques transversales : Egalité femmes/hommes, Lutte contre les discriminations et Jeunesse ont-elles été prises en compte selon ces 5 manières d'agir ?

- ✓ Actions en propre
- ✓ Orientation de certaines actions
- ✓ Renforcement du territoire/ des acteurs
- ✓ Logique du « souci permanent »
- ✓ Inscription dans un outil/ un dispositif spécifique

Mémo

Egalité femmes/hommes dans les QP: les chiffres clés en région :

<http://www.villesaucarre.org/champs-dactions/egalite-fraternite-laicite/>

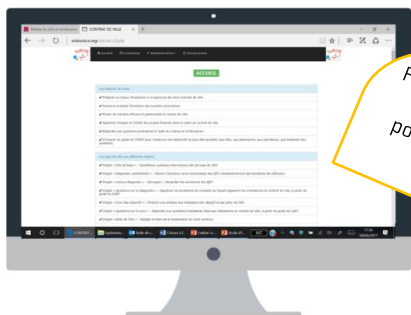
Conclusion :

3 variables clés de l'évaluation :

- Légitimité des évaluateurs
- Solidité des analyses
- Sincérité des commandes d'évaluation

La recette pour réussir l'évaluation: **pluralité** et **adaptabilité**

Mise à disposition offerte d'une plateforme créée par Pluricité



Faire la demande auprès de V2 pour obtenir un code

Pour structurer l'évaluation et produire le rapport

<http://www.fab-lab-pluricite.com/cdv/index.php>

A minimirna

- ✓ Analyser l'évolution des quartiers depuis la signature du CDV
- ✓ Interroger chacun pour savoir comment le droit commun est mobilisé
- ✓ Evaluer quelques actions clés de la programmation (ex: les 3 plus coûteuses?)
- ✓ Analyser la gouvernance et la mise en œuvre
- ✓ Rédiger un rapport d'évaluation (20-30p) et une double synthèse (2-4p pour le COPIL et pour communiquer) + annexes

Super bonus:

Demandez l'avis des habitant-es 😊 😊

2^{ème} session à Orléans en Juin !

- ✓ 25 Juin pour le Loiret
- ✓ 26 Juin pour les autres départements

Nos financeurs



DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret
Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale



Ateliers animés par



Villes
au Carré
Centre - Val de Loire



« J'aurai réussi mon évaluation du contrat de ville si ...? »

La DRDJSCS Centre-Val de Loire (CVL) a sollicité Villes au Carré pour assurer un appui méthodologique lors de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville. Cette mission est renforcée pour les villes de Gien, Pithiviers, Sully-sur-Loire et Montargis avec un accompagnement collectif et individualisé à la demande de la DRDJSCS CVL Loiret et la préfecture du Loiret.

Aussi, deux ateliers ont été organisés, un pour le Loiret et un pour les autres EPCI de la région CVL, pour que les enseignements soient mutualisés au bénéfice de tous les territoires.

Top départ pour l'évaluation

Lors de cette 2^{ème} session d'ateliers collectifs, les participant·es se sont réun·es pour un nouveau temps de formation sur l'évaluation à mi-parcours de leur contrat de ville. Deux mois après la première session, la seconde s'est ancrée plus concrètement dans l'évaluation en débutant sur le partage de l'avancement des démarches de chacun. Ce deuxième temps collectif a été l'occasion de saisir plusieurs outils qui peuvent être utiles lors de la démarche et d'avancer en pratique en petits groupes d'exploration sur une focale de questionnement.

Pour mémoire

Avant de se lancer dans l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville, quelques rappels à définir :

- Estimer combien de temps y passer
- Choisir le modèle
- Valider politiquement la démarche, le périmètre, le modèle et le calendrier
- Sélectionner les questions évaluatives et définir les critères
- Opter pour la méthode adéquate, définir les outils et protocoles
- Définir les rôles et responsabilités, l'organisation
- Ecrire le plan du rapport

Pilotage de la démarche

Il est primordial de définir en amont le schéma de pilotage de la démarche pour l'ensemble des parties mobilisées : le comité de pilotage et le comité technique/ l'instance d'évaluation mais aussi pour le conseil citoyen et les autres modes de mobilisation de la participation citoyenne.

Le but est de déterminer pour chacun :

- Sa composition
- Son/ses rôles
- Le temps et mode de mobilisation



Atelier d'évaluation avec les représentant·es des CDV du Loiret.

Astuce

Plusieurs participant·es portent dans l'évaluation l'espoir de **remobiliser les parties prenantes** et de stimuler une nouvelle dynamique sur le territoire. L'évaluation peut y contribuer car elle offre la **légitimité d'aller à la rencontre de ces différents acteurs et publics** autour des problématiques issues des QPV qui font l'objet de l'évaluation. Pour chercher une émulation générale il vaut mieux opter pour une/des sollicitation[s] collective[s] [et encore mieux, sur un modèle renouvelé].

Comment fait-on pour évaluer ?



Vote coloré atelier d'évaluation avec les représentant-es des CDV du Cher, d'Eure-et-Loir, d'Indre, d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher

Quelques exemples de questionnements

	Les grandes conclusions (intuitions et hypothèses)	Les forces de preuves (opinions, faits, chiffres)	Les informations manquantes
Mobilisation des acteurs	Intuition : Nous n'arrivons pas à mobiliser les acteurs pour qu'ils portent des projets. Questionnement : Pourquoi n'arrive-t-on pas à faire émerger de nouveaux acteurs ou de nouvelles actions alors qu'il y en a des présents et de vraies problématiques sur le quartier ?	- Nombre d'acteurs participants aux réunions - Nombres d'opérateurs qui ont déposé des projets	Identifier les acteurs mobilisés/mobilisables : combien, qui, champs couverts, nouveaux venus sur le territoire, comment touchent-ils le public des QPV ? Qui travaille sur le QPV et y développe des actions ? Comment être incitatif ?
Mobilisation du public	Intuition : Nous n'arrivons pas à mobiliser les publics lors des actions proposées. Questionnement : Comment allons nous évaluer l'amélioration de la captation des publics des quartiers dans le dispositif sport et culture par le CDV ?	- Analyser le phénomène et son ampleur [géolocalisation SIG CGET et/ou enquêtes]	- Analyser les freins [enquête sur les non bénéficiaires, les associations et sur les bénéficiaires pour voir ce qui fait levier] - Comment contourner les freins pour mieux capter les publics des QPV ?
Mobilisation du droit commun, développement économique et emploi	Questionnement : Dans quelle mesure la mobilisation du DC sur la thématique de l'emploi et du développement économique est-elle satisfaisante ?	- Orientations stratégiques QPV dans les documents cadres, engagements concrets - Part des publics QPV parmi celui bénéficiaire	- Prise en compte spécifique des QPV par les acteurs - Engagement des acteurs à concentrer leurs moyens, cibles prioritaires - Les actions financées sur le volet ont-elles fait évoluer le DC ?
Jeunesse	Questionnement : Dans quelle mesure l'enjeu de la jeunesse a-t-il été pris en compte ?	- Orientations stratégiques du CDV lors du diagnostic - Indicateurs jeunesse suivis dans le temps - Actions spécifiques financées	- Entretiens avec les acteurs de la jeunesse

Comment évaluer la mobilisation du droit commun ?

Les 7 questions clefs proposées pour évaluer la mobilisation du droit commun :

- En quoi l'effort de prise en compte spécifique des QPV est-il suffisant ?
- En quoi l'effort d'identification de la place et de la prise en compte des QPV sert-il de rampe de lancement à une mobilisation du droit commun ?
- En quoi la territorialisation des politiques publiques mises en œuvre permet-elle de mieux prendre en compte la variabilité et la multiplicité des situations infra locales, et d'adapter l'intervention en fonction de besoins locaux spécifiques ?
- Les acteurs publics se sont-ils engagés à concentrer leurs moyens ? Ont-ils priorisé avec des cibles restreintes (dont les QPV) disposant (mécaniquement) de plus de moyens ? Ont-ils renforcé leurs interventions avec une augmentation de moyens consacrés issue d'un arbitrage en faveur de l'intervention sur les QPV ?
- Les actions financées dans le cadre du CDV interviennent-elles en complément du droit commun ?
- Les expérimentations mises en place dans les QPV ont-elles fait évoluer le droit commun ?
- La gouvernance et le fonctionnement du CDV favorisent-ils la mobilisation du droit commun ?

3 axes de travail pour évaluer la mobilisation du droit commun

- Une analyse des moyens de la mobilisation : Comment s'est-on organisé pour faciliter la mobilisation du droit commun ?
- Une analyse des réalités financières du droit commun: Quels sont les niveaux d'engagement du droit commun dans les territoires prioritaires ?
- Une analyse des formes de la mobilisation : Quelles sont les articulations du droit commun avec les crédits spécifiques ?

Les outils

#1 La note de cadrage

Il est conseillé de commencer par une note de cadrage en «off» pour clarifier les intuitions, les hypothèses. Il est important de les écrire pour ensuite aller chercher les preuves existantes, puis les informations manquantes pour les confronter aux «grandes conclusions» lors de l'évaluation.

Astuce : Dans un premier temps présenter au copil les grandes conclusions (sans dévoiler les preuves) pour mesurer le niveau de consensus.

1 Les grandes conclusions (intuitions et hypothèses)

2 Les forces de preuve (faits, chiffres, opinions)

3 Les informations manquantes

4 Le niveau de consensus

#2 Le rétro-planning

Ce planning est essentiel pour poser le cadre de l'évaluation. Il doit :

- Définir le calendrier de travail à partir des étapes clés.
- Définir le temps mobilisable.
- Désigner le pilote de l'évaluation et identifier qui constituera l'équipe : organisation et modalités de travail.
- Définir des actions pour chacune des 4 grandes phases qui sont :

- La structuration, le cadrage
- La collecte, l'observation
- L'analyse, croisements, approfondissements
- La rédaction, restitution, diffusion.

#3 Les «trous dans la raquette»

Pour identifier ce qui manque, il faut s'intéresser aux besoins prioritaires du QPV en identifiant : les types de difficultés, leur ampleur, l'intensité du problème toujours en les illustrant par des preuves et faits. Pour chacun de ces besoins il faut déterminer :

- Les réponses du droit commun engagé: ce que l'on a réussi à changer
- Les actions spécifiques et structurantes conduites
- Les manques évidents
- Les types d'actions à développer

Astuce : pour aller plus loin dans l'analyse, il est judicieux de prendre également en compte les besoins émergents du QPV susceptibles de s'affirmer à l'avenir.



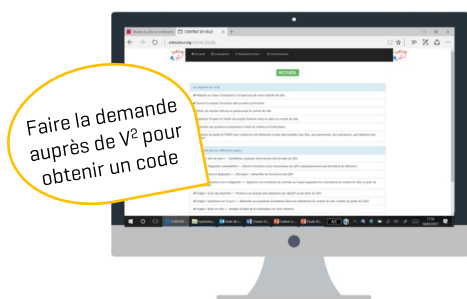
#4 Le Géoréférencement d'adresses

Le CGET met à disposition un système d'information géographique [SIG] de la politique de la ville. Il permet de déterminer les adresses situées en QPV ou à proximité parmi un fichier d'adresses. Les résultats obtenus sont synthétisés en statistiques mais aussi en liste classée.

<https://sig.ville.gouv.fr/wsa.php>

#5 Mise à disposition offerte d'une plateforme créée par Pluricité

Conseil : Partager cet outil avec les partenaires et opérateurs des CDV ou leur demander de fournir les adresses de leur publics touchés (sans les noms) pour avoir plus d'éléments précis.



Contactez V² pour une demande d'appui personnalisée

... ou pour toutes questions concernant la plateforme

Pour structurer l'évaluation et produire le rapport

<http://www.fab-lab-pluricite.com/cdv/index.php>

Nos financeurs



DRD/JSCS Centre-Val de Loire, Loiret
Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale



Ateliers animés par





ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS ET POUR LES QUARTIERS Relevons le défi !

28 septembre 2018 à Saint-Jean-de-Braye (45)

Villes au Carré et la CRESS Centre-Val de Loire s'associent à la ville de Saint-Jean-de-Braye pour co-organiser une journée d'information et d'échanges dédiée au croisement de la Politique de la Ville (PDV) et de l'ESS, quatre ans après la loi Lamy sur la PDV et la loi Hamon sur l'ESS.

À l'occasion de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville, portons notre regard sur l'opportunité de renforcer l'Économie Sociale et Solidaire dans et pour les quartiers en partageant nos connaissances et nos bonnes pratiques. Comment faire plus, mieux et ensemble pour demain ?

Cette journée sera l'occasion :

> de s'informer

- sur la nouvelle stratégie régionale de l'ESS,
- sur le poids de l'ESS dans les quartiers de la politique de la ville dans notre région,
- sur la journée nationale ESS et Politique de la ville organisée par le RTES en partenariat avec le CGET par retour direct ([18 septembre à Plaine Commune](#))

> de réfléchir

- à la création de valeurs immatérielles et économiques du modèle associatif avec Goodwill management

> de visiter

- le Pôle ESS de Saint-Jean-de-Braye dans un rez-de-chaussée reconverti en espace d'activités au coeur du quartier Pont de Bordeaux. Ce "lieu de vie tiers" réunit diverses entreprises de l'ESS à travers une boutique, un atelier, un incubateur et un living lab. Venez découvrir ce Pôle et ses acteurs !

La journée est organisée avec le soutien de l'État, du Conseil Régional ainsi que de la Caisse des Dépôts, et en partenariat avec le CGET, RésOvilles et le club dévéco du RNCRPV. Elle est ouverte aux professionnel·les du développement économique et de la politique de la ville, de l'État et des collectivités, aux élu·es, aux bailleurs sociaux, aux opérateurs de l'ESS, aux conseillers citoyens...